

Bris de machines – AEEM

Pour tout savoir des risques couverts et de l'attente des garanties

Code produit : AEEM

Niveau : Initiation

Modalit  : Presentiel

Dur e (en heure) : 14.0

Tarif :

Eligible DDA : oui

Public : collaborateurs des services risques d'entreprises, courtiers, agents g n raux et charg s de client le

Pr requis :

aucun

Objectif

- D terminer le contenu d'un contrat bris de machine
- G rer le contrat

Programme de la formation

1-Identifier le champ d'application du contrat bris de machines

- D finir une machine
- D limiter le champ des objets assurables
- Distinguer maintenance et assurance
- Situer les divers contrats   partir de la vie d'une machine

2-Conna tre les garanties du contrat bris de machines

- Comprendre la notion de tous risques
- Distinguer l'incendie d'origine interne et externe
- D limiter le champ des exclusions
- Analyser le r le de la franchise dans l' conomie du contrat

3-Tarifier un risque bris de machines

- Identifier les crit res de tarification
- D terminer le taux applicable   un mat riel
- Int grer un niveau de franchise
- Savoir r diger les clauses

4-Comprendre les principaux m canismes des autres contrats

- Construire une perte d'exploitation apr s bris de machine
- Comprendre la perte d'exploitation anticip e

5-Identifier les solutions d'assurance

- Situer les diverses garanties au cours de la vie d'une machine
- Analyser les besoins en pertes d'exploitation

6-Connaître et anticiper les techniques mises en œuvre

- Connaître les modes de fonctionnement des machines
- Analyser les sources potentielles de bris

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences